

Diplomatie de défense et alliances informelles : la nouvelle grammaire de l'interopérabilité stratégique

Posted on July 10, 2026 by Shizneider BAPTISTE

Résumé

La montée des crises hybrides, la diffusion des menaces transfrontalières et la fragmentation des environnements stratégiques ont favorisé l'essor de formats souples de coopération sécuritaire, allant des coalitions ad hoc aux accords bilatéraux renforcés. Dans ce contexte, la diplomatie de défense ne se réduit plus à la gestion classique des alliances formelles : elle devient un instrument de recomposition capacitaire, de synchronisation politico-militaire et de crédibilisation stratégique. L'enjeu central n'est plus seulement de savoir si des États coopèrent, mais selon quelles conditions cette coopération peut produire de l'interopérabilité, de la réassurance et de la dissuasion sans générer une architecture rigide ou trop coûteuse. Les récentes évolutions de l'OTAN, notamment sa stratégie de données publiée en 2025, illustrent le déplacement du centre de gravité vers des standards communs, des flux de données sécurisés et des mécanismes d'intégration multi-domaines [1]. De même, la Partnership Interoperability Initiative de l'OTAN montre que l'interopérabilité est désormais pensée comme une capacité relationnelle autant que technique, articulant doctrines, procédures, équipements, formation et exercices [2].

Cet article soutient que les alliances informelles peuvent constituer une réponse adaptative aux crises hybrides, à condition de satisfaire trois exigences : une crédibilité politico-stratégique minimale, une interopérabilité low-cost fondée sur des standards réduits mais robustes, et des mécanismes de gouvernance limitant la fragmentation stratégique. À partir d'une grille théorique croisant institutionnalisme néo-classique, théorie de l'alliance, et études sur l'interopérabilité militaire, l'analyse compare les coalitions multinationales récentes, les dispositifs de partenariat de l'OTAN et les missions de sécurité à format hybride, dont l'exemple d'Haïti, où l'ONU a autorisé une force multinationale de suppression des gangs

dotée d'un soutien logistique onusien [3][4]. L'argument final est que la souplesse n'est pas l'opposé de la crédibilité : elle peut au contraire la renforcer, si l'architecture institutionnelle évite le flou doctrinal, le déficit de commandement unifié et la dispersion des responsabilités.

Introduction

L'évolution du système international favorise des dispositifs de sécurité moins solennels que les alliances classiques mais souvent plus rapides à mobiliser. Les coalitions ad hoc, les cadres bilatéraux renforcés, les partenariats de capacité et les missions à géométrie variable répondent à une réalité devenue structurelle : les crises contemporaines ne se présentent plus comme des conflits interétatiques linéaires, mais comme des assemblages de violence politique, d'effondrement institutionnel, d'instrumentalisation informationnelle, de criminalité armée et de guerre par procuration. Dans ce cadre, l'interopérabilité est passée du statut de jargon technique à celui de variable stratégique décisive. L'OTAN définit l'interopérabilité comme la capacité à opérer ensemble au moyen de standards, doctrines, procédures et équipements harmonisés, et souligne qu'elle est essentielle à la fois entre Alliés et avec les partenaires [2].

La question n'est donc pas simplement celle du nombre de participants, mais celle de la qualité relationnelle et doctrinale de l'ensemble. Une coalition peut être politiquement impressionnante et opérationnellement fragile ; à l'inverse, un partenariat limité peut produire un effet stratégique disproportionné s'il repose sur des protocoles de commandement clairs, des exercices réguliers et une compatibilité logistique réelle. Les exercices multinationales de grande ampleur, tels que Defender Europe 21, ont été explicitement conçus pour développer la "multinational interoperability" et tester la capacité de forces issues de 26 nations à coopérer dans des scénarios de défense collective [5]. Les exercices récents de l'US Air Force illustrent aussi l'intérêt croissant pour l'interchangeabilité, le soutien intégré, le ravitaillement dispersé et la coopération interalliée dans des environnements contestés [6].

Dans cette perspective, l'article examine trois problématiques : d'abord, quelles garanties de crédibilité une coalition informelle peut-elle offrir à ses membres

comme à ses adversaires ? Ensuite, quelles formes d'interopérabilité peuvent être obtenues à faible coût politique, financier et institutionnel ? Enfin, comment éviter que la flexibilité ne se transforme en fragmentation stratégique, en redondance des structures ou en dilution de la responsabilité ? L'hypothèse défendue est que les alliances informelles fonctionnent lorsqu'elles convertissent l'incertitude en modularité, et la modularité en capacité de réaction. Mais cela suppose un cadre doctrinal suffisamment dense pour remplacer, au moins partiellement, la stabilité qu'offrirait une alliance formelle.

Cadre théorique

Sur le plan théorique, les alliances informelles se situent à la jonction de plusieurs traditions. La première est celle de la théorie des alliances, qui met l'accent sur les logiques de balance of power, de bandwagoning, de free-riding et de crédibilité des engagements. Les coalitions ad hoc naissent souvent de la nécessité de partager les coûts d'une action jugée urgente, tout en évitant les contraintes politiques d'une alliance institutionnalisée. Elles permettent une agrégation rapide des capacités, mais leur faible densité normative les expose à l'instabilité. La seconde tradition est celle de l'institutionnalisme, qui rappelle que les institutions réduisent les coûts de transaction, stabilisent les attentes et facilitent la coopération répétée. Les alliances informelles ne remplacent pas nécessairement les institutions : elles en reproduisent certaines fonctions à travers des formats plus souples, plus sélectifs et parfois plus réversibles.

La troisième approche est celle du constructivisme opérationnel et des études sur l'apprentissage militaire. L'interopérabilité ne résulte pas seulement de la compatibilité des équipements ; elle repose sur des habitudes partagées, des représentations communes de la manœuvre, des règles d'engagement compréhensibles et des cultures de commandement relativement convergentes. En ce sens, les exercices conjoints ne sont pas de simples démonstrations symboliques. Ils constituent des lieux d'accumulation de confiance, de standardisation informelle et de production de savoir collectif. L'OTAN insiste sur le fait que le partenariat pour l'interopérabilité a précisément été conçu pour maintenir et approfondir des liens développés au fil d'opérations communes, notamment en Afghanistan et dans les Balkans occidentaux [2].

Cette dimension relationnelle est fondamentale. Dans une coalition informelle, la crédibilité n'est pas seulement juridique ; elle est perçue à travers la répétition des engagements, la qualité de la coordination et la capacité à agir de manière cohérente sous pression. Les membres n'adhèrent pas à un traité fort ; ils acceptent une promesse d'efficacité fondée sur une certaine prévisibilité des comportements. On peut ainsi parler de crédibilité modulaire : celle-ci ne repose pas sur l'irrévocabilité d'un engagement, mais sur la constance d'un mode opératoire. Cette logique est visible dans la stratégie de données de l'OTAN de 2025, qui place l'usage des données comme actif stratégique au service de l'intégration et de l'interopérabilité multi-domaines, en insistant sur des standards communs de collecte, de stockage et de circulation de l'information [1].

Cadre doctrinal

Le cadre doctrinal contemporain des alliances informelles s'articule autour de l'interopérabilité, du commandement et contrôle, de la logistique, de la protection des flux d'information et de la capacité à opérer dans des environnements multi-domaines. Dans les alliances classiques, la doctrine vise à homogénéiser la manœuvre collective. Dans les coalitions souples, elle sert plutôt à créer une grammaire commune minimale. L'OTAN, à travers la Partnership Interoperability Initiative, rappelle que l'interopérabilité suppose des standards harmonisés, des procédures compatibles et des équipements similaires, mais aussi une attention particulière aux systèmes de commandement, à la formation, aux exercices et à la logistique [2]. Cette approche met en évidence un point essentiel : l'interopérabilité n'est pas un état binaire, mais un continuum.

La doctrine contemporaine des partenariats de défense a aussi évolué sous l'effet de la transformation numérique. La stratégie de données de l'OTAN publiée en 2025 entend accélérer l'usage des données pour renforcer l'intégration et l'interopérabilité dans tous les domaines opérationnels, avec un écosystème sécurisé de partage de données et de collaboration avec l'industrie et le monde académique [1]. Cela confirme que la maîtrise des interfaces numériques, des architectures de données et des chaînes décisionnelles devient aussi importante que la compatibilité des armes ou des véhicules. Autrement dit, la doctrine d'interopérabilité du XXI^e siècle ne se limite plus à la synchronisation tactique ; elle concerne l'ensemble du cycle perception-décision-action. Les exercices conjoints fournissent le laboratoire de cette doctrine. Defender

Europe 21 a été conçu pour tester la coopération multinationale et la capacité de forces alliées à opérer ensemble dans une logique de défense collective [5]. Les exercices décrits par l'US Air Force en 2024 montrent que l'interopérabilité passe aussi par des modèles dispersés, le partage de maintenance, l'intégration du ravitaillement et la capacité à soutenir des opérations à longue distance dans des environnements contestés [6]. Dans ce cadre, la doctrine low-cost d'interopérabilité consiste moins à multiplier les moyens qu'à réduire les frictions : moins de ruptures de chaîne, moins d'ambiguïtés de commandement, moins d'incompatibilités logicielles, moins de dépendance à une infrastructure lourde. Le cœur doctrinal n'est donc pas l'abondance, mais la frugalité coordonnée.

Interopérabilité low-cost

L'idée d'une interopérabilité low-cost répond à une contrainte fondamentale des coalitions informelles : elles doivent être capables d'agir sans déployer les coûts d'intégration d'une alliance permanente. Cette interopérabilité ne suppose pas l'uniformisation totale des forces, mais la mise en place d'un socle commun minimal permettant des coopérations fonctionnelles. Ce socle comprend des procédures de communication standardisées, des formats de rapport communs, des exercices réguliers, des cellules de liaison permanentes, des accords de soutien logistique réciproque et une certaine compatibilité doctrinale. Dans les missions multinationales récentes, les difficultés les plus sérieuses n'ont souvent pas été tactiques, mais administratives, logistiques et informationnelles.

La logique low-cost est particulièrement adaptée aux crises hybrides, car celles-ci exigent des réponses rapides, multidimensionnelles et politiquement soutenables. Les coalitions informelles peuvent alors répartir les rôles : renseignement pour certains, mobilité aérienne pour d'autres, logistique pour d'autres encore, assistance civile ou formation des forces locales pour le reste. Cette spécialisation réduit le coût d'entrée de chaque participant, tout en augmentant la valeur collective. Le modèle de l'OTAN, avec sa plateforme d'interopérabilité destinée à réunir alliés et partenaires autour des questions de commandement, d'éducation, d'exercices et de logistique, illustre cette logique de modularité coopérative [2].

Mais le low-cost comporte une ambiguïté. S'il est trop minimaliste, il produit une coalition de façade sans capacité réelle de projection. S'il est trop sophistiqué, il

annule l'avantage de souplesse qui justifiait la coalition informelle. Le défi doctrinal consiste donc à trouver un seuil optimal : assez d'uniformité pour agir efficacement, assez de diversité pour préserver la flexibilité politique. Cette tension est visible dans les dispositifs internationaux qui cherchent à soutenir des partenaires locaux tout en évitant la création d'une structure trop lourde. Le récent cadre onusien relatif à Haïti en fournit une illustration : la force de suppression des gangs autorisée en 2025 doit agir en coordination étroite avec la police haïtienne et les forces armées haïtiennes, avec un soutien logistique assuré par un bureau onusien dédié [3]. Ici, l'interopérabilité low-cost ne signifie pas absence de structure, mais structuration légère et ciblée.

Crédibilité et coercition

La crédibilité d'une coalition informelle dépend de sa capacité à convaincre trois publics différents : les membres de la coalition, l'adversaire et les acteurs tiers. Pour les membres, la crédibilité tient à l'assurance que les coûts et les bénéfices seront suffisamment équilibrés et que les règles du jeu seront stables. Pour l'adversaire, elle dépend de la perception d'une capacité réelle de réaction, de coercition ou de stabilisation. Pour les tiers, elle renvoie à la lisibilité politique du mandat et à la conformité normative de l'action. Une coalition ad hoc peut être crédible même sans traité contraignant si elle est adossée à des signaux forts : exercices répétés, dispositifs logistiques prépositionnés, leadership identifiable, financement assuré et objectifs clairement hiérarchisés.

L'expérience des missions multilatérales en contexte de crise est particulièrement instructive. En Haïti, le maintien d'une mission multinationale de sécurité n'a pas suffi à produire les effets attendus en matière de stabilisation, en raison de contraintes de financement, de sous-effectif et de soutien logistique insuffisant [7][8][9]. La transition décidée par le Conseil de sécurité en 2025 vers une force plus robuste de suppression des gangs traduit précisément la nécessité de restaurer de la crédibilité opérationnelle par un nouveau montage institutionnel [10][3]. Le cas haïtien rappelle que la crédibilité ne se mesure pas seulement à l'autorisation politique ; elle se matérialise dans la capacité à déployer, soutenir et protéger durablement une action collective.

Dans les coalitions informelles, la coercition n'est pas toujours le but principal.

Parfois, l'objectif est plutôt de dissuader, de contenir ou de démontrer une solidarité politique. Néanmoins, sans une capacité coercitive minimale, la coalition risque de devenir un simple mécanisme déclaratoire. C'est pourquoi les formats souples les plus efficaces sont souvent ceux qui articulent rapidement une capacité visible de surveillance, de mobilité et de réponse. Les exercices multinationaux récents montrent d'ailleurs que l'interopérabilité sert autant à la guerre qu'à la dissuasion : en rendant l'action commune plus plausible, elle abaisse les incertitudes pour les alliés et augmente les coûts de calcul pour l'adversaire [5][6].

Études de cas

Le premier cas est celui de l'OTAN et de ses partenaires. Le Partnership Interoperability Initiative lancé en 2014 a été conçu pour maintenir et approfondir l'interopérabilité développée au cours d'opérations communes, tout en offrant des formats adaptés à des partenaires sélectionnés [2]. L'Interoperability Platform permet de traiter les enjeux de commandement, d'éducation, d'exercices et de logistique dans un cadre flexible qui dépasse les frontières géographiques traditionnelles [2]. Ce modèle est révélateur d'une alliance qui ne repose plus uniquement sur la logique d'adhésion, mais sur des degrés différenciés de proximité opérationnelle. Les partenaires peuvent être intégrés sans être membres, ce qui crée une zone intermédiaire entre alliance formelle et coopération ponctuelle.

Le deuxième cas est celui de Defender Europe 21, exercice multinational rassemblant 26 nations et près de 28 000 forces, explicitement orienté vers la construction de l'interopérabilité dans une logique défensive [5]. Cet exercice met en évidence l'intérêt des coalitions préparatoires : elles ne constituent pas seulement une répétition, mais une infrastructure de crédibilité. En montrant la capacité à mobiliser, traverser plusieurs théâtres et synchroniser des chaînes de commandement diverses, elles rendent plus plausible une réponse collective à une crise future. Le cas illustre également l'importance de la profondeur logistique et des capacités de transit, souvent sous-estimées dans les analyses purement politiques.

Le troisième cas, plus délicat, est celui d'Haïti. La Mission multinationale de soutien, autorisée en 2023 puis renouvelée en 2024, a souffert de sous-financement et d'un

déploiement incomplet [7][8]. En 2025, le Conseil de sécurité a décidé le passage à une force de suppression des gangs, dotée d'un mandat plus robuste et d'un soutien institutionnel distinct via l'UNSOH [10][3][4]. Ce cas montre les limites d'une architecture internationale trop dépendante de contributions volontaires, de la lenteur du déploiement et de la disjonction entre objectif politique et moyens opérationnels. Il souligne aussi qu'une coalition informelle, lorsqu'elle intervient dans un environnement de criminalité militarisée, doit disposer d'une chaîne de commandement claire et d'une logistique sécurisée, faute de quoi elle devient un symbole de présence plutôt qu'un instrument d'efficacité.

Risques de fragmentation

Le principal risque des alliances informelles est la fragmentation stratégique. Celle-ci peut prendre plusieurs formes : dispersion des objectifs, concurrence entre États contributeurs, ambiguïtés dans le partage du renseignement, redondance des structures, ou encore désalignement entre le niveau politique et le niveau opérationnel. Plus une coalition est souple, plus elle doit compenser cette souplesse par des mécanismes de coordination. L'absence d'une architecture institutionnelle forte peut conduire à une multiplication de micro-agendas nationaux, chacun cherchant à maximiser sa visibilité sans forcément contribuer au but collectif.

La fragmentation peut aussi être technologique. Les systèmes de données, de communication et de commandement sont au cœur des coalitions modernes. Sans standards partagés, l'interopérabilité se fragmente en îlots de compatibilité partielle. La stratégie de données de l'OTAN répond précisément à cette menace en cherchant à créer un écosystème de partage sécurisé, fondé sur des standards communs et orienté vers l'intégration multi-domaines [1]. Cela montre que la fragmentation stratégique n'est pas seulement une question de volonté politique ; elle est aussi un problème d'architecture informationnelle.

Enfin, la fragmentation est doctrinale. Si les partenaires n'ont pas une compréhension commune de l'usage de la force, des seuils d'escalade ou des priorités civilo-militaires, la coalition risque de se déchirer au premier incident. Dans des missions de stabilisation ou de lutte contre des menaces hybrides, la convergence doctrinale est donc aussi importante que l'alignement diplomatique. Les exercices conjoints servent alors de mécanisme de test, de correction et

d'anticipation des frictions. Ils permettent d'identifier, en amont, les divergences qui deviendraient coûteuses en situation réelle [6][5].

Recommandations institutionnelles

Les résultats de cette analyse invitent à penser les alliances informelles non comme des solutions provisoires de second rang, mais comme des instruments stratégiques à part entière. Leur efficacité dépend néanmoins de l'existence d'une charpente institutionnelle minimale. Premièrement, il convient d'établir des standards communs réduits mais obligatoires, portant sur la communication, le reporting, les règles d'engagement et la logistique. Deuxièmement, les coalitions doivent s'adosser à des mécanismes permanents d'exercice, de retour d'expérience et de certification de capacités, à l'image des plateformes de partenariat de l'OTAN [2]. Troisièmement, le financement ne peut reposer exclusivement sur la bonne volonté ponctuelle des contributeurs ; il faut des mécanismes prévisibles, même modestes, pour éviter l'effondrement de la crédibilité.

Quatrièmement, les coalitions informelles doivent séparer clairement le niveau politique du niveau opératif sans les dissocier. Le mandat doit être assez souple pour réunir des acteurs différents, mais assez précis pour empêcher les interprétations concurrentes. Cinquièmement, l'interopérabilité low-cost doit être conçue comme un investissement dans la résilience, non comme une austérité de principe. Enfin, les architectures de coalition doivent intégrer la dimension numérique : partage sécurisé des données, architecture commune de situation, protection des flux informationnels et capacité d'agrégation rapide des renseignement de sources multiples [1].

Dans les contextes de crise hybride, ces principes sont décisifs. Une coalition souple doit pouvoir passer rapidement de la consultation à la coordination, puis à l'action. Elle doit aussi être capable d'intégrer les acteurs locaux sans les subordonner mécaniquement. Le cas haïtien, avec la nécessité de coordonner une force multinationale, la police nationale et les institutions locales, montre qu'une coalition informelle ne peut réussir que si elle associe intervention extérieure, ancrage local et support logistique stable [3][4].

Conclusion

Les alliances informelles ne remplacent pas les alliances formelles, mais elles en prolongent la logique dans un monde de crises hybrides où la vitesse, la modularité et la crédibilité opérationnelle deviennent décisives. Leur principal apport réside dans leur capacité à assembler des capacités diverses sans exiger une intégration institutionnelle totale. Elles sont donc particulièrement adaptées aux contextes où la menace est évolutive, l'urgence forte et la coalition politique encore inachevée. Toutefois, leur souplesse ne garantit ni leur efficacité ni leur légitimité. Sans interopérabilité minimale, sans doctrine partagée et sans mécanisme de commandement lisible, elles risquent de se dissoudre en fragmentation stratégique.

L'expérience récente des exercices multinationaux, des dispositifs de partenariat de l'OTAN et des missions de sécurité en contexte de crise montre que la crédibilité collective se construit par la répétition, la standardisation et la capacité de soutien. La révolution actuelle n'est donc pas l'abandon des alliances, mais leur transformation en réseaux modulaires capables de s'adapter à des menaces composite. Dans cette perspective, la diplomatie de défense devient un art de l'architecture : elle ne consiste plus seulement à signer des engagements, mais à concevoir des interfaces, à stabiliser des attentes et à rendre l'action collective plausible avant même qu'elle ne soit engagée.

La leçon stratégique est claire : face aux crises hybrides, la coalition la plus efficace n'est pas nécessairement la plus vaste, mais celle qui sait convertir la souplesse en cohérence, et la cohérence en crédibilité.

Avantages des alliances informelles face à la rigidité des traités

Les alliances informelles offrent d'abord une souplesse politique que les traités rigidifient souvent. Elles permettent d'agréger rapidement des partenaires autour d'un objectif limité, sans passer par les lourdeurs de ratification, les clauses permanentes ou les obligations trop coûteuses à assumer dans la durée [8][9].

Elles présentent aussi un avantage de modularité stratégique : les États peuvent coopérer par cercles concentriques, adapter le niveau d'engagement selon la crise, et répartir les tâches en fonction des capacités réelles de chacun. Cette logique est particulièrement utile face aux crises hybrides, où la vitesse de réaction, la complémentarité des moyens et l'ajustement rapide du mandat comptent souvent

davantage qu'une architecture juridique très formalisée [11][5].

Un autre atout majeur est la réduction des coûts de transaction. Là où un traité exige des négociations longues, des garanties juridiques et parfois un consensus difficile à obtenir, une alliance informelle peut fonctionner sur la base d'accords opérationnels, de standards minimaux et d'une confiance construite par l'exercice conjoint et la répétition des interactions [12][13]. Cela favorise l'interopérabilité pragmatique, notamment dans les domaines du commandement, de la logistique et du partage de données [11].

Enfin, ces formats souples peuvent mieux préserver la souveraineté politique des participants. Les États conservent plus facilement leur liberté d'action, tout en bénéficiant d'un cadre de coordination crédible. En revanche, leur faiblesse principale reste la fragilité de l'engagement et le risque de fragmentation stratégique si la gouvernance commune, la doctrine et le financement ne sont pas suffisamment structurés [14][15].

About The Author



[Shizneider BAPTISTE](#)

Expert et Consultant en Diplomatie et Relations internationales |
Analyste en Stratégie internationale (Sécurité et Défense) |
Analyste en Renseignement, Stratégies et Guerre d'influence

[See author's posts](#)

Diplomatie de défense et alliances informelles : la nouvelle grammaire de l'interopérabilité stratégique